

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE
☎ 02.54.31.20.06
📠 02.54.31.20.64

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025

PROJET SOCIAL

Préambule :

L'objectif de la Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE est d'offrir à sa population une gamme complète de service à l'instar de ce qui se pratique en secteur urbain et notamment un service de garde qui permet aux parents d'enfants en bas âge de trouver du travail ou de reprendre une activité tout en résidant à la campagne. Elle contribue ainsi à l'installation de jeunes couples sur son territoire.

Les services mis en place dans le secteur de la petite enfance l'ont été dans le cadre de contrat « Enfance » puis « Enfance-Jeunesse ».

I – DESCRIPTION de l'ETABLISSEMENT

Gestionnaire

Nature Juridique : Collectivité Territoriale : Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE

Responsable : Madame BEAUFRERE Marie-Annick, présidente

Adresse : 20, rue Emile Forichon 36 230 NEUVY-SAINT-SEPULCRE

Téléphone : 02 54 31 20 06

Télécopie : 02 54 31 20 64

Mail : [cgsbouzanne@orange.fr](mailto:cdsbouzanne@orange.fr)

Nom des structures :

MULTIACCUEIL « RECREBEBE »

3, Vieille Route

36 230 NEUVY-SAINT-SEPULCRE

Tél. 02 54 30 86 37

Mail : recre.bebe@wanadoo.fr

Date d'ouverture : 1^{er} janvier 2003

Nom de la directrice de la structure : Madame SELLERON Elodie

MICRO-CRECHE « BABABOUM »

6 bis, rue George Sand

36 230 MERS-SUR-INDRE

Tél : 02 54 31 19 25

Mail : bababoum36230@orange.fr

Date d'ouverture : septembre 2000

Nom de la référente technique de la structure : Madame MAURU Camille

Historique :

Pour MERS-SUR-INDRE, l'initiative a été prise par deux familles qui rencontraient des problèmes de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans qui ont créé la Halte Garderie de MERS-SUR-INDRE sous la responsabilité de l'Association FAMILLES RURALES. Elle était ouverte quatre matinées par semaine. Elle a fonctionné ainsi jusqu'au 31 mars 2010.

Au 1^{er} janvier 2009, la communauté de communes a été créée avec la compétence « petite enfance ». Elle est devenue l'interlocutrice de la Halte Garderie BABABOUM.

Le premier avril 2010, à la demande de FAMILLES RURALES, la CDC a repris la gestion directe en régie de la HALTE GARDERIE et étudié un projet d'extension et de transformation de BABABOUM en multi-accueil. Pour la réalisation des travaux, la Halte Garderie a été fermée le 17 septembre 2010.

L'ouverture du MULTIACCUEIL « BABABOUM » se fait le 7 mars 2011.

En 2015, le multi-accueil se transforme en micro-crèche.

Pour NEUVY-SAINT-SEPULCRE, à la suite d'une étude de besoin réalisée par l'Observatoire Social du Département de l'Indre, une Halte Garderie de 15 places a été ouverte en janvier 2003. Elle n'était ouverte que les matins.

Manifestement, ces horaires d'ouverture ne correspondaient pas aux besoins des familles.

Un projet de transformation en MULTIACCUEIL a été étudié sur proposition de la CAISSE d'allocations FAMILIALES s'appuyant sur un taux de fréquentation anormalement bas.

Le MULTIACCUEIL de 15 places a ouvert en janvier 2005 après extension des locaux.

En 2011, cette structure étant saturée, un projet d'extension est mis en œuvre pour porter la capacité d'accueil à 25 places.

En 2012, MULTIACCUEIL passe alors de 15 à 25 places.

Modalité de fonctionnement :

Chaque structure est indépendante : elle dispose d'un responsable, d'un budget de fonctionnement, d'un projet éducatif et d'un règlement intérieur.

Une réunion de l'équipe de chaque structure est programmée une fois par mois. Celle-ci permet l'analyse des pratiques professionnels, une évaluation et un réajustement des actions menées auprès des enfants et des familles.

Un ou une coordonnatrice assure la cohérence de la politique « Petite Enfance » de la Communauté de Communes du VAL de BOUZANNE.

Le MULTIACCUEIL « RECREBEBE » de NEUVY-SAINT-SEPULCRE dispose d'une capacité d'accueil de 25 places. Il est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi inclus Fermeture annuelle : 2 semaines en été et 1 semaine à Noël.

La MICRO-CRECHE « BABABOUM » de MERS-SUR-INDRE dispose d'une capacité d'accueil de 10 places. Il est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi inclus. Fermeture annuelle : 3 semaines en été et 1 semaine à Noël.

Personnel :

Pour la crèche « RECREBEBE » :

Directrice « Petite Enfance »,

Référent santé et accueil inclusif (RSAI) : Une Infirmière Puéricultrice à temps complet

Responsable Adjointe : Une Auxiliaire de Puériculture à temps complet

Personnel Complémentaire :
Une Educatrice de Jeunes Enfants à temps complet
Deux Auxiliaires de Puériculture à temps complet
Trois CAP petite enfance à temps complet
Un BEP Carrières Sanitaire Sociale à temps complet
Deux agents pour l'entretien des locaux

Pour la micro-crèche « BABABOUM » :

Directrice « Petite Enfance »,

Référent santé et accueil inclusif (RSAI) : Une Infirmière Puéricultrice présente :
→ 10h/an minimum en qualité de direction
→ 10h/an minimum en qualité de RSAI

Référente technique « Petite Enfance » : Une Auxiliaire de Puériculture à temps complet
→ 7h/semaine direction/gestion administrative

Personnel complémentaire :
Une Auxiliaire de Puériculture à temps complet
Deux CAP petite enfance à temps incomplet
Un adjoint technique à temps incomplet
Un agent pour l'entretien des locaux

Les structures pourront accueillir des personnes en formation professionnelle pour leur permettre de découvrir et/ou de participer à l'accueil des enfants et aux soins à leur prodiguer.

Dans le cadre de la protection maternelle et infantile, les structures peuvent être amenées à travailler en partenariat avec différents travailleurs sociaux tels que : assistants sociaux, puéricultrices, éducateurs, psychologues

La directrice « petite enfance » s'assure de la bonne gestion de la structure et veille à être présente en soutien auprès du référent technique et des professionnels.

Le référent technique agit sous la responsabilité de la directrice « petite enfance ». Elle est présente au quotidien pour assurer le suivi technique de l'établissement ainsi que l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement. Son rôle est d'accompagner et de coordonner l'activité des professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Elle est l'interlocuteur privilégié des usagers pour la gestion administrative.

Intervenants extérieurs :

Les équipes pourront en accord avec la coordonnatrice, faire appel à des intervenants extérieurs :

- . Médecins,
- . Psychologue,
- . Spécialistes en activités d'éveil notamment : musical, corporel ...

Partenariat :

Les structures s'inscrivent dans une démarche de partenariat, afin de remplir le mieux possible leur mission première de « lieu d'accueil pour Jeunes Enfants ».

Ses principaux partenaires sont :

- . Le Service de Protection Maternelle et Infantile du DEPARTEMENT,
- . la CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de l'INDRE ,
- . la CAISSE de MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE de l'INDRE,
- . les unités territoriales sociales : assistantes sociales,
- . les cabinets médicaux : médecin référent et médecin traitant de l'enfant.

PROJET EDUCATIF

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

Pour les familles, les structures d'accueil répondent à un double besoin :

- la nécessité que leur enfant soit accueilli,
- le désir d'offrir à leur enfant un lieu d'éveil et de socialisation.

Pour l'enfant, il s'agit d'un espace de jeu où il est possible d'évoluer en toute sécurité physique, psychique et affective. Le jeu est le pivot de l'enfance, il favorise et permet le développement de l'intelligence, de la motricité, de l'imagination, du langage et de la socialisation.

Pour l'équipe accueillante, la structure d'accueil permet l'éveil de l'enfant à lui-même, aux autres et au monde environnant. Elle doit accueillir tout enfant âgé de deux mois et demi à cinq ans révolus, sans distinction de couleur de peau, de culture, de religion, de milieu social, de conditions de ressources, de comportement, de handicap ; suivant la réglementation en vigueur et les conditions tarifaires.

L'équipe se porte garante du respect des 10 grands principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant afin de garantir le développement de l'enfant dans des conditions optimales.

La structure s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à pouvoir répondre à l'accueil d'enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont les ressources sont inférieures au montant du RSA. En étant à l'écoute des besoins de la famille, l'équipe va mettre en place un accueil adapté pour faciliter les démarches des parents. En effet, elle pourra libérer du temps d'accueil afin de permettre aux parents d'honorer leurs rendez-vous professionnels dans leur parcours d'insertion. L'accueil en surnombre offre cette possibilité ; il permet de répondre à une demande de place de manière inopinée.

La structure s'engage à pouvoir accueillir des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec les différents partenaires (famille, professionnels médicaux, associations).

II. LES OBJECTIFS

Organiser un accueil sécurisant répondant au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille. En offrant des conditions favorables au développement de l'enfant par l'aménagement d'un environnement sécurisant et stimulant.

Respecter le rythme de vie de l'enfant, par un accompagnement personnalisé tant au niveau du sommeil, de l'alimentation, des activités que de ses besoins affectifs.

Favoriser son développement par l'expérimentation par la découverte et l'exploration.

Offrir à l'enfant et à sa famille, des relations de qualité avec des adultes compétents et disponibles.

Accompagner l'enfant vers la socialisation, l'autonomie.

Aider l'enfant à accepter progressivement la séparation d'avec son environnement familial afin de trouver sa place dans un groupe et de s'investir sans crainte vers de nouvelles expériences.

Préparer l'enfant à son entrée à l'école maternelle par des contacts et/ou visite à l'école maternelle.

Permettre l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Après concertation avec la famille et l'équipe médicale qui accompagne l'enfant, il s'agit de s'assurer que la structure apporte les meilleures conditions d'accueil pour permettre le bon développement et l'intégration de l'enfant.

CONCLUSION

Afin que les parents puissent concilier vie professionnelle et vie familiale, ils nous confient leurs enfants pendant un temps parfois assez long. C'est pourquoi, il est important de souligner que le rôle de l'équipe n'est pas de se substituer aux parents mais d'assurer la continuité et de ce qu'ils mettent en place tout en respectant le projet de vie. Le référent technique se porte garante de l'application et du suivi de ce projet de vie.

UNE JOURNEE TYPE DANS NOS STRUCTURES

7h30- 9h00

Accueil échelonné des enfants. Les parents sont invités à rester avec leur enfant le temps nécessaire afin que l'enfant vive le moment de la séparation dans les meilleures conditions.

À son arrivée, l'enfant a la possibilité de déposer son doudou dans la poche à doudous toujours mise à disposition. Dès lors qu'un chagrin ou une contrariété survient, l'enfant peut prendre son doudou afin de se consoler et de se réconforter. Lors des repas ou des activités, nous essayons, sans forcer l'enfant, de ranger son doudou car nous nous sommes aperçues que les enfants sont moins réceptifs aux activités avec les doudous.

Puis jeux libres jusqu'à 9h .

9h - 9h20

Les enfants sont invités à ranger les jeux, puis une professionnelle leur propose de lire des histoires, de danser ou de chanter.

A 9h20 : 2 par 2, les enfants vont se laver les mains. Ensuite chacun prend sa serviette dans des casiers personnalisés (étiquette avec le prénom et le dessin de l'enfant).

9h30-10h

Les grands ont une collation. Les collations sont très variées afin de faire découvrir des goûts nouveaux aux enfants et de caler l'estomac des enfants arrivés tôt. Pour cela, nous proposons selon les jours : différents fromages, céréales, fruits secs, jus de fruits ...

Nous proposons aux bébés des boudoirs et de l'eau.

À la fin de la collation, l'enfant se lave la bouche et les mains avec un gant, puis est invité à remettre sa serviette dans son casier.

10h-11h30

Pendant qu'une professionnelle commence les activités, une autre change les enfants qui ont des couches et propose les toilettes aux autres.

Les activités sont proposées aux enfants, elles ne sont pas imposées. Les envies de chacun sont respectées. Il n'est pas rare qu'une activité commencée par un groupe soit terminée avec un seul enfant, et inversement.

11h30-12h

Arrêt des activités. Les enfants rangent le matériel et les jouets et se retrouvent pour écouter des histoires racontées par l'adulte. C'est un moment calme, transition entre deux événements (les activités riches en émotions et le repas, moment calme). Comme pour la collation du matin : rituel du lavage des mains et de la serviette.

12h-13h

Les enfants s'installent autour de la table. Ce temps du déjeuner permet d'apprendre la patience (attendre : tout le monde ne peut être servi en même temps), de développer l'autonomie (manger seul) et d'échanger autour des aliments, des goûts.

13h-13h30

Digestion et moment calme avant la sieste. Des couvertures sont installées au sol. Les enfants s'y allongent avec leurs doudous et écoutent des musiques douces. Tour à tour, ils vont dans la salle de bain. L'enfant se déshabille, se fait changer sa couche, ou va aux toilettes avec ou sans l'aide de l'adulte.

L'apprentissage du pot ou des toilettes ne débute que lorsque les capacités physiques et psychologiques de l'enfant le permettent (on ne force jamais l'enfant). Souvent l'enfant se familiarise avec le pot et les toilettes par étapes successives, au début par mimétisme des plus grands.

Les plus grands se brossent les dents. L'enfant entre alors dans la chambre et s'installe sur son lit pour un repos bien mérité. Un adulte reste dans la chambre jusqu'à ce que tous les enfants dorment. Si l'enfant n'a pas envie de dormir, on lui propose de se reposer sur son lit ; s'il n'en a pas envie, on le lève.

Les bébés sont couchés à la demande tout au long de la journée afin de respecter le rythme de chacun.

15h-16h30

Réveil échelonné des enfants. L'enfant est incité à se rhabiller seul. Il se lave les mains et va prendre le goûter.

16h30-18h30

C'est l'heure des "papas mamans". Les enfants partent un par un. Ils font des jeux libres en attendant ce moment. Fin de la journée

LA PLACE DES FAMILLES

Les familles sont incitées à participer activement à la vie de la crèche.

Dans un premier temps, dans les échanges avec les membres de l'équipe professionnelle au quotidien. Celle-ci a un rôle de soutien à la parentalité. Chaque professionnelle porte une oreille attentive aux transmissions de chaque parent le matin ou le soir lors de l'accueil/départ de leur enfant. La communication est un outil très important pour garantir une continuité dans la prise en charge de leur enfant.

Dans un second temps, les familles peuvent prendre part aux temps festifs (carnaval, fête de fin d'année, organisation de spectacle avec le personnel), participer aux réunions d'informations, participer à l'accompagnement des sorties ou encore venir faire partager des compétences particulières avec les enfants (musique, cuisine, jardinage).

La structure s'engage dans des actions de soutien à la parentalité. De manière trimestrielle, un journal retraçant la vie à la micro-crèche est proposé aux familles. Elle retrouve des articles et de conseils sur les besoins de l'enfant ainsi que des idées d'activités.

De même, les transmissions de début et de fin de journée sont un moment riche d'échange où les parents peuvent s'exprimer librement.

L'équipe se rend disponible pour toute demande de rendez-vous en dehors du temps d'accueil de l'enfant afin de pouvoir communiquer sur diverses situations ou orienter vers des partenaires.

Au cours d'une année, deux temps d'échange sont proposés aux familles, « le temps des papas » et « le temps des mamans ». Ces moments de partage et de soutien à la parentalité sont l'occasion d'aborder la position de parents, le développement de leur enfant mais aussi d'évoquer des anecdotes et outils.

LES DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES

■ Activités d'éveil :

- La manipulation de riz, de sable, de tissus et de papiers développe l'observation, la coordination, la motricité, le transvasement, le sens du toucher et de la vue.
- La construction : légos et briques pour susciter l'imagination et la créativité et développer l'adresse de l'enfant.
- Encastrement : Puzzles qui permettent une approche des notions de forme, de taille, de position, de nombre, de couleur et d'orientation.
- Jeux d'eau ou piscine qui permettent la socialisation et la découverte de l'eau.
- Des séances de médiation par l'animal sont proposées aux enfants. Notre intervenante se déplace avec 2 lapins et invite les enfants à venir découvrir et communiquer autour de cet animal.

■ Activités de motricité:

Les structures sont dotées de vélos, de trottinettes, d'un toboggan, de tapis, de cerceaux, de ballons, de tunnels, de piscines à balles et de plusieurs éléments pouvant être utilisés sous forme de parcours de motricité afin de ramper, passer dessus, dessous, monter, descendre, rouler etc... Ce qui développe le sens de l'espace, des distances, des limites du corps et de l'équilibre.

Un éducateur sportif intervient, à raison de 2 séances par trimestre au sein de la micro-crèche. Il propose aux enfants une séance de baby-gym composée d'un temps d'échauffement, de temps collectif mais aussi de parcours individuel.

■ Activités manuelles :

Des activités favorisant la créativité ainsi que l'éveil des sens sont proposées selon l'envie de l'enfant : peinture (au pinceau, à l'éponge, aux tampons, aux doigts, aux mains et aux pieds). Gouaches, collage, pâte à modeler, cuisine.

■ Activités culturelles :

Afin de donner le goût des livres et de la lecture, nous mettons, à disposition des enfants, une bibliothèque de livres qu'ils découvrent seuls ou avec un adulte qui raconte.

Musique : Nous écoutons régulièrement des chansons, les enfants peuvent danser, chanter ou simplement écouter.

Nous proposons aussi la découverte des instruments de musique et des sons qu'ils produisent appuyée par des séances d'éveil musique animées par une musicienne plusieurs fois dans l'année.

Des séances de lectures et comptines sont proposées mensuellement par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire ».

■ Activités libres :

Les enfants ont à disposition des jeux d'imitation non genrés qui développent la socialisation, les échanges et la construction de l'identité de l'enfant (poupées, dinette, matériel de bricolage et de coiffure) et des jeux pour le développement de l'imaginaire (voitures et ferme). Ces jeux sont d'accès libre.

■ Ouverture sur l'extérieur :

L'ouverture sur le monde extérieur dès le plus jeune âge fait partie des objectifs des équipes. L'enfant éprouve du plaisir à sortir, à changer de décor, à découvrir des choses nouvelles. À travers les sorties, on lui offre la possibilité de se faire une idée du monde et de ses diversités (nature, culture, relations...). En plus des sorties (quasi quotidiennes) dans la cour, les enfants sortent de la structure pour défiler dans les rues lors du carnaval, font des pique-niques,.. De plus, une fois par

an, en juin, les enfants qui seront scolarisés, vont visiter l'école maternelle de leur ville et faire connaissance avec l'institutrice.

■ Sensibilisation au développement durable

Différentes démarches sont mises en place en faveur du développement durable. Ainsi, l'équipe veille à effectuer un tri sélectif des déchets en ayant à disposition une poubelle humide et une poubelle sèche.

Chaque année, un potager est mis en place à l'échelle des possibles. Nous veillons à proposer des apports nutritifs aux oiseaux.

Aussi, des produits dits « écocert » sont utilisés pour l'entretien des locaux au quotidien tout comme le recours d'un nettoyage à la vapeur plusieurs fois par semaine.

Pour que l'enfant se perçoive en tant qu'individu, il a besoin de se confronter aux autres et à lui-même. La vie en collectivité l'aide à développer sa personnalité, lui faisant prendre conscience de lui-même et des autres. Ainsi les structures se veulent être des lieux de vie où chaque enfant peut faire ses expériences qui lui sont nécessaires pour s'épanouir, grandir et se construire dans un cadre chaleureux et sécurisant.

PROJET PEDAGOGIQUE

1. Introduction

Ce projet pédagogique est destiné à chaque membre du personnel, aux parents, à tout intervenant. Il permet de fixer des objectifs pédagogiques adaptés à la micro-crèche, de définir une attitude commune du personnel pour l'épanouissement et le bien-être des enfants.

La micro-crèche est un lieu d'éveil, d'éducation, de socialisation et de prévention. L'objectif principal étant de guider chaque enfant dans l'acquisition progressive de son autonomie.

Notre attitude pédagogique se base sur l'observation, la compréhension, le respect de chaque enfant, selon ses possibilités, ses désirs et ses besoins tout en les adaptant à la collectivité.

L'adulte est toujours présent en offrant l'espace, le matériel, ainsi que la sécurité physique et affective. Cela permet à l'enfant de vivre pleinement ses expériences.

Notre objectif est de répondre de la manière la plus adaptée aux besoins des familles et des enfants. Ce projet est la base de coordination pour l'ensemble des acteurs intervenants au sein de la structure.

La micro-crèche « Bababoum » est un établissement collectif qui accueille chaque jour 10 enfants âgés de 2 mois 1/2 et 5 ans révolu. Que l'accueil soit occasionnel ou régulier, la volonté de l'équipe reste la même, accompagner les enfants dans leur quotidien, contribuer à leur développement physique, affectif et intellectuel, offrir un cadre sécurisé et adapté à leurs besoins et à leurs capacités. Nos premiers « partenaires », car bien sûr, ils sont nombreux (CAF, PMI, autres structures petite enfance) sont les parents. Ce sont avec eux que nous allons découvrir les enfants, en dialoguant et en établissant une relation de confiance. Le but premier de la collectivité est celui de la socialisation. L'enfant y découvre un univers attrayant qui lui permet de partager les jeux avec ses camarades. Au fur et à mesure des contacts, l'enfant trouve du plaisir à être entouré de camarades du même âge. Certaines affinités naissent, donnant lieu parfois à des éclats de rire, des gestes de sympathie, voir même de protection.

Pour s'épanouir, peu importe son âge, l'enfant a besoin de trouver un cadre sécurisant. Celui-ci se construit grâce aux limites et aux règles établies par l'environnement de l'enfant. Celles-ci lui donnent des repères et leur apportent une stabilité. Elaborées par l'équipe, les règles doivent être adoptées par tous, l'enfant apprend au fur et à mesure de son développement à les respecter. Les limites peuvent être source de frustration pour l'enfant, cela nécessite donc un accompagnement de l'adulte pour les accepter.

Le respect des espaces, des jeux, et du matériel ainsi que le respect des enfants et des adultes fait partie intégrante de la crèche. L'objectif des règles et des limites est de préparer l'enfant à la réalité extérieure et de pouvoir vivre ensemble. Tout n'est pas permis, tout n'est pas possible : c'est la base de la socialisation.

Nous responsabilisons l'enfant dans certaines tâches quotidiennes : rangement des jeux, distribution des bavoirs aux copains... Ils apprennent ainsi à savoir attendre leur tour mais aussi à se rendre utile. Ces gestes de la vie quotidienne les gratifient, leur permettent de mieux être connus des copains et leur donnent plus d'assurance.

La politesse tient une place prépondérante dans cet éveil social. Nous convions régulièrement l'enfant à s'exprimer avec des formules de politesse (s'il te plaît, merci, bonjour, au revoir...)

Un autre critère important est celui du respect de l'autre : au quotidien, nous devons gérer des situations d'agressivité (mordre, pincer, tirer, taper...). A ce moment-là, l'adulte se doit d'intervenir auprès de l'enfant agressif en lui expliquant que ces gestes sont interdits et douloureux pour le camarade. Nous le convions à ne plus répéter ce geste et à exprimer ses émotions d'une autre manière. S'il y a répétition de ces gestes après explication, l'enfant sera isolé et invité à réfléchir à la situation. L'adulte, sans aucun jugement, reprendra ensuite celle-ci avec lui à l'aide de mots ou de supports tels que les livres.

2. L'équipe

Notre équipe pluridisciplinaire, présente au quotidien, est composée de 5 professionnelles :

- Le référent technique de la micro-crèche, auxiliaire de puériculture
- Une auxiliaire de puériculture
- Deux assistantes petite enfance titulaire du CAP petite enfance et Bac pro ASSP
- Un bac pro ASSP présente auprès des enfants qui entretient également le linge et les locaux

Nous veillons à travailler ensemble, à communiquer pour avoir un discours cohérent auprès des parents et des enfants. Les transmissions écrites et orales, les protocoles et le cahier de suivi, sont pour cela des outils primordiaux. L'équipe veille à se tenir informer de l'évolution des enfants quotidiennement. Cela afin de garantir la continuité des habitudes de vie de l'enfant.

3. Les locaux

De façon générale, les locaux ont été conçus pour favoriser l'éveil et la curiosité des enfants : une salle de jeux équipée d'un mobilier adapté à la taille des enfants et des jeux variés à leur disposition. Pour les repères spatio-temporels des enfants, la salle est répartie en différents espaces. On retrouve notamment le parc pour les bébés, l'espace de jeu et le coin repas/activités.

Pour les plus grands, divers espaces ont été mis en place visant à développer différents aspects de la vie de l'enfant : espace livres, jeux d'imitation (cuisine, poupées ...), de construction, musique, structure motrice,...

Les enfants s'approprient la salle de vie et vont de jeux en jeux, à leur rythme, de façon libre tout en ayant l'adulte à proximité qui leur apporte repère, sécurité et bienveillance.

Pour les bébés, un espace cosy leur est consacré afin qu'ils évoluent sereinement, à leur rythme et en toute sécurité. Les bébés disposent de jeux 1^{er} âge adaptés, tels que des miroirs, des mobiles, des livres, des jeux sensoriels... Ils peuvent également observer les plus grands qui évoluent autour d'eux. Un adulte peut rester assis auprès des petits pour qu'ils se sentent en sécurité et puissent échanger.

Deux espaces d'hygiène se trouvent dans la structure. Un premier avec une baignoire située à proximité du plan de change. On y retrouve aussi des toilettes adaptés à la taille des jeunes enfants, les pots ainsi qu'une vasque à hauteur pour accompagner le lavage de mains. Le second est un espace de change avec pot qui est souvent utilisé lorsqu'il y a des enfants au lit à proximité du premier. Cela permet de réduire le bruit pour favoriser leur sommeil.

Deux chambres composent la micro-crèche. Une pour les plus grands composée de lits bas en bois dans lesquels se trouve un matelas avec des draps couvertures permettant ainsi à l'enfant de se coucher en toute autonomie. Une seconde pour les bébés, composée de lits à barreaux hauts pour les plus petits et bas pour les grands.

4. L'inscription

Le premier contact avec les familles se fait souvent par téléphone ou lors d'une rencontre à la structure (rendez-vous d'inscription). Il est la prémisse de la relation à venir entre la famille et l'équipe. C'est au cours de ce premier échange que va s'établir la relation de confiance avec les parents bien sûr, mais aussi et surtout avec l'enfant. Les professionnelles vont, à travers leurs discours et leurs gestes permettre l'écoute et l'intégration de cette famille au sein de ce nouvel

environnement. Quand le référent technique est absent, le personnel remplit la « fiche renseignements 1er contact » et précise aux parents qu'ils seront contactés au plus vite.

Lors de l'inscription, le référent technique recueille les souhaits de garde des familles, échange avec eux sur leurs attentes et leurs ressentis. Une visite de la structure et la rencontre avec l'équipe font suite à cette entrevue. Nous accueillons les questions et les inquiétudes des familles pour les guider et les rassurer sur le fonctionnement de la structure. Au cours de l'inscription, le référent technique se met d'accord avec la famille pour fixer une période d'adaptation à la collectivité pour l'enfant.

5. L'adaptation

La période d'adaptation est une étape très importante pour l'enfant et ses parents. Elle sera déterminante pour la prise en charge de l'enfant. L'équipe propose en général une période d'adaptation de 15 jours pour pouvoir prendre le temps et être à l'écoute des besoins et émotions de chacun. Cette durée est adaptée à chaque situation, plusieurs facteurs sont pris en compte, notamment les caractéristiques des familles (souhaits, proximité affective, disponibilités), de l'enfant (son âge, sa personnalité, ses habitudes) ainsi que du contexte d'arrivée (reprise du travail ...).

Durant cette étape clé, il est nécessaire d'établir une relation de confiance avec l'enfant et sa famille afin de rendre l'accueil plus sécurisant. Deux professionnelles sont détachées pour l'organisation de ces moments d'adaptation. La prise d'informations de la première heure d'adaptation se fera par une professionnelle ainsi que la deuxième heure. Celle-ci transmettra toutes les données nécessaires à son binôme pour que l'accompagnement de l'enfant puisse être adéquat lors du relais. Toutes deux accompagneront l'enfant durant ces temps de présence à la micro-crèche pour pouvoir cibler ces besoins et y répondre de la manière la plus appropriée possible. Progressivement les autres membres du personnel interviendront auprès de l'enfant. Tous prennent connaissance des outils de l'adaptation, que ce soit la fiche ou le suivi d'adaptation. Ils permettent de garantir à chaque enfant la continuité de ces habitudes de vie et le respect de son rythme.

Chaque enfant est un être unique, aussi, chaque adaptation est unique.

Si la séparation s'avère difficile et douloureuse, l'accueil sera rediscuté avec le binôme de professionnelles référent et adapté aux besoins de la famille. L'observation de l'enfant par les

professionnels permettra de répondre avec pertinence à ses besoins quotidiens (physiologique, affectif et moteur).

Il sera parfois important de mettre en place des rituels, qui rassureront l'enfant lors de sa venue à la crèche. Découvrir, rassurer, écouter, ou peut être juste être là...

En règle générale, le premier jour, l'enfant est accueilli avec l'un de ses parents, sur une heure. C'est un temps d'échange, le moment pour eux, mais aussi de poser toutes les questions qui peuvent les inquiéter, ou encore partager leurs attentes. Durant cette heure, une fiche d'adaptation est remplie par la professionnelle, elle recueille les habitudes de vie de l'enfant (repas, sommeil, changes, langage, développement psychomoteur).

En général, il est proposé aux familles, de renouveler une heure de présence le lendemain, une demi-heure où l'enfant évolue dans la structure avec ces parents et une demi-heure où ceux-ci s'absentent pour que l'enfant puisse prendre part activement à son arrivée à la micro-crèche. L'équipe en profite pour observer le comportement de l'enfant notamment lors de la séparation avec les parents. Nous sommes présentes pour expliquer et rassurer l'enfant en fonction des émotions exprimées par celui-ci.

La progression du temps de présence de l'enfant lui permettra de réaliser que ces parents viendront toujours le chercher à la micro-crèche. Le temps d'accueil quotidien de l'enfant s'organisera de manière évolutive sur la quinzaine en fonction des besoins de l'enfant, des parents et de la disponibilité de ceux-ci. Nous intégrons petit à petit des temps plus longs dans lesquels on propose un goûter, un repas, une sieste, un temps de jeu... toutes ces étapes importantes qui rythment la vie quotidienne des enfants. L'objectif est d'arriver au terme de cette période d'adaptation à une journée typique d'accueil que l'enfant sera amené à faire par la suite.

L'équipe est attentive aux inquiétudes et émotions des parents et de l'enfant. Nous sommes à leur disposition pour répondre à leurs questions et les soutenir dans leur rôle de parents sans aucun jugement. Il est également important que les parents préparent l'enfant à son entrée en collectivité, avant son arrivée, en lui expliquant ce qu'il va y faire... et les bienfaits que cela pourra lui apporter.

6. Le déroulement d'une journée à la crèche

Avant de commencer, peut-être est-il important de préciser qu'une journée n'est jamais identique à une autre. Alors voici nos journées avec ses imprévus parfois et ses magies d'autres fois...

Pour les grands	Pour les bébés
7h30 – 9h accueil échelonné des enfants, jeux libres	
8h30 – 9h collation	8h30 – 11h30 Jeux libres, sieste ou temps de repos quand cela est nécessaire en fonction du rythme de chacun, change régulier
9h – 10h jeux libres	
10h change et accompagnement aux toilettes	
10h30 – 11h30 Activité dirigée proposé par un professionnel	
11h30 rangement de l'espace de vie, temps calme	11h/11h30-13h temps de repas adapté en fonction de l'heure de petit déjeuner de chacun
11h50 lavage de mains	
12h – repas pour les plus grands	
13h – brossage de dents et change des enfants	13h – change des enfants
13h30 – sieste	13h30 – sieste et jeux libres pour ceux qui ne dorment pas
15h – 15h30 change des enfants	
15h30 – 16h goûter	15h – 16h30 goûter
16h30 – 18h30 départ échelonné des enfants, jeux libres	

▪ L'accueil individuel

La micro-crèche ouvre ses portes à 7h30 avec un accueil échelonné des enfants. Une première professionnelle débute la journée, la seconde prend ses fonctions dès l'arrivée du quatrième enfant. Il s'agit d'accueillir individuellement chaque famille et saluer l'enfant par son prénom, accompagner la séparation afin d'amener l'enfant à quitter l'environnement familial pour s'ouvrir à la collectivité.

Les parents sont invités à ôter les vêtements extérieurs tels que les manteaux et les chaussures. Un casier réservé à chaque enfant et symbolisé par une image est prévu à cet effet. Nous prenons le temps pour saluer l'enfant, recueillir les transmissions orales des parents avec les informations nécessaires pour assurer la continuité dans la prise en charge de leur enfant sur la journée. Celui-ci, après avoir dit « au revoir » à ses parents, observe en général beaucoup pour retrouver progressivement ses repères et ses habitudes auprès de ces camarades.

La professionnelle qui reçoit ces informations sera chargée de les transmettre à son tour à l'équipe et de les consigner sur la feuille de transmissions. Elle sera utilisée par toutes les professionnelles qui y inscriront le déroulement de la journée passée à la crèche (repas, sieste, goûter...). Tout évènement important y apparaîtra également (fièvre, chute, traitement...). Il en sera de même le soir, au moment des retrouvailles; l'enfant absorbé par un jeu, peut aussi avoir besoin d'un temps d'adaptation pour retrouver ses parents. Il est parfois heureux de partager, momentanément son lieu de vie quotidien avec ceux-ci.

Au départ de l'enfant, l'équipe transmet aux parents, oralement aux parents le déroulement de la journée de l'enfant avec pour support la feuille de transmissions.

- L'objet transitionnel

Le doudou est un objet propre à l'enfant qui peut varier selon ses envies et les moments de l'année. Il est rassurant et avant tout un lien affectif avec la maison et les personnes qui s'y trouvent. L'enfant pourra le retrouver en cas de chagrin, de fatigue ou au moment de la sieste.

Il peut être davantage attaché à son doudou à la crèche qu'à la maison (ce que nous devons communiquer aux parents qui souhaitent parfois que l'enfant se passe de son doudou).

Le doudou favorise la sécurité affective de l'enfant. Plus l'enfant sera en sécurité affective plus il pourra s'ouvrir à l'environnement qui l'entoure et moins il aura besoin de son doudou.

L'observation de chaque enfant va permettre au professionnel d'évaluer l'attachement que celui-ci a vis-à-vis de son doudou. Ainsi, lorsqu'il est « prêt », l'enfant est invité à ranger son doudou dans le « porte-doudous ». S'il en ressent le besoin au cours de la journée, il peut le prendre pour se rassurer souvent, ou bien pour apaiser une colère. L'accès aux doudous est donc libre mais en revanche, on sollicite l'enfant à poser son doudou lors des activités, lorsqu'on sort dehors et pendant les repas. Se séparer de son doudou est parfois difficile pour certains enfants, cela se fait progressivement, au rythme de chaque enfant.

Nous demandons aux parents, quand cela est possible, de laisser un doudou à la crèche.

- Jeux « libres »

Après leur arrivée, les enfants jouent librement, sous la surveillance des professionnelles qui sont assises à leur hauteur quand elles n'accueillent pas un autre enfant.

Le jeu libre permet aux enfants d'imaginer, de rêver, de jouer seul ou à plusieurs, de créer des jeux d'imitation, d'inventer ... Ils apprennent alors à gérer leurs conflits, leurs désaccords, et parviennent même à partager, créer des affinités, des relations avec leurs camarades. Le jeu collectif induit des notions de partage, de règle, de respect de l'autre et d'écoute. Tout ceci pour accompagner l'enfant à sa socialisation. Le jeu est une activité essentielle qui va permettre à l'enfant de se développer du point de vue physique, intellectuel et affectif et lui apprendre à vivre avec les autres.

L'objectif du jeu est le plaisir. Il va permettre à l'enfant de s'affirmer en tant qu'individu pour évoluer vers l'autonomie. Chaque jeu a son espace, cela permet à l'enfant d'avoir des repères dans la micro crèche. Le jeu libre permet à l'enfant de prendre possession de l'espace qui lui est donné. C'est l'enfant qui est « maître » de son jeu, cela lui permet de découvrir la liberté.

Un espace livres avec une bibliothèque se trouve en accès libre tout au long de la journée. De ce fait, certains livres sont laissés à la disposition des enfants car il est primordial que l'enfant établisse une relation précoce avec le livre, ce qui lui permettra plus tard de lire avec plaisir.

Les enfants jouent souvent côte à côte, ils interagissent ensemble et expriment leurs émotions. Pour les plus grands, les jeux libres permettent à chacun d'aller vers là où il a envie, de trouver une place dans ce qui est mis à sa disposition. Ces situations peuvent faire naître des conflits ou des complicités observés par l'équipe, celle-ci intervient seulement si c'est nécessaire : c'est l'apprentissage de la vie en société.

Dans les jeux libres, on retrouvera pour les bébés des accès aux hochets, miroirs, tapis d'éveil et autres jeux d'éveil où l'enfant s'appropriera les jeux à sa façon.

Ces jeux contribuent beaucoup à l'éveil imaginaire de l'enfant. Ce dernier y accède lorsqu'il a acquis la pensée représentative qui est basée sur le symbole et permet de concevoir la permanence de l'objet. Il imite et reproduit des situations vécues. Dans ces moments, il est important que l'adulte se mette en retrait et observe l'enfant, tout en restant disponible. Au cours de ces jeux, l'enfant surmonte ses craintes et ses angoisses. Il s'identifie également à l'adulte (papa, maman, mais aussi docteur, pompier...)

Au cours de ces périodes de jeux libres, nous accompagnons l'enfant dans la motricité libre. Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit, nous lui laissons sa liberté motrice. L'enfant va par lui-même

découvrir différentes positions. Pour un bébé ne sachant pas se déplacer, il sera allongé sur le dos pour que son corps entier en contact avec le sol, puisse lui permettre de ressentir chaque geste et chaque membre de son corps bouger. L'enfant ne sera mis assis que lorsqu'il aura acquis cette position par lui-même. Un adulte pourra l'accompagner et le stimuler avec des jeux pour que l'enfant soit dans l'interaction.

Les jeux présents au sein de la micro-crèche ne sont pas genrés. Tous les enfants, qu'ils soient fille ou garçon ont accès aux mêmes ressources afin de garantir l'égalité des sexes.

- **La collation**

Aux alentours de 8h30-9h, nous proposons une collation aux enfants qui le souhaitent. Ils se réunissent à table pour manger (des céréales, des fruits secs, ou encore du fromage...) et boire. Il est surtout question de permettre aux enfants qui déjeunent très tôt, de manger un petit encas pour mieux profiter de la matinée et des activités qui sont proposées par la suite. La nécessité d'une collation est à évaluer en fonction de l'heure du petit déjeuner des enfants.

- **Activités dites « dirigées »**

Chaque jour, un membre de l'équipe propose une activité « dirigée » aux enfants qui le souhaitent. Ils sont libres de leur présence et peuvent y rester le temps qu'ils souhaitent. Ils ne seront jamais obligés d'y participer.

On peut y retrouver les dessins, gommettes, jeu de loto, perles, pâtes à modeler, peinture, pâte à sel, jeux de motricité, jeux d'eau, jeux de manipulation, atelier musical... Et encore tant d'autres ! Des activités variées mais un but précis : celui d'amener l'enfant à se concentrer, à comprendre et à respecter un cadre et certaines règles.

Ces activités dites « dirigées » nécessitent la présence d'un adulte pour encadrer et donner les règles. Elles demandent que l'enfant soit attentif pour pouvoir participer : il doit écouter la consigne de l'activité et l'intégrer. Ces activités sont des moments pour jouer avec l'enfant, moment où l'adulte est disponible pour échanger avec l'enfant, plus dans l'individualité car ces activités se font en petit groupe.

Dès que la météo nous le permet, nous profitons avec joie du jardin et du cadre extérieur. L'espace extérieur est composé d'une terrasse recouverte d'une pelouse synthétique. Nous y retrouvons des jeux moteurs ainsi qu'une structure de jeux. L'aménagement leur permet de courir,

sauter et de se défouler. Il permet à l'enfant de ressentir une liberté ; le regard et la présence de l'adulte suffit pour que l'enfant puisse évoluer en toute sécurité.

Les enfants sont chaussés, habillés en fonction de la météo et sont accompagnés par un adulte à l'extérieur. L'espace extérieur est un lieu de socialisation où il existe aussi des règles à respecter.

Après l'activité dirigée, les enfants reviennent aux jeux « libres ». Enfin, vers 11h30, les enfants et les professionnelles rangent la salle de jeu pour pouvoir se réunir autour de la lecture d'un conte, d'une histoire ou de chansonnettes. Afin d'éviter de couper le fil du jeu des enfants, les professionnelles les avertissent ¼ d'heure auparavant, qu'il va bientôt falloir ranger pour le temps calme. Celui-ci permet aux enfants d'être apaisés et d'appréhender le moment du repas. Pour eux, il s'agit d'un repère : lorsque l'on commence les chansonnettes ou la lecture, ils savent qu'à la fin de ce moment, ils feront un passage aux toilettes, se laveront les mains puis passeront à table.

▪ Le repas

Le repas des bébés commence souvent plus tôt que celui des grands. Une professionnelle est chargée de s'occuper des bébés (souvent âgés de moins d'un an). Leurs repas sont proposés lorsque les signes de faim apparaissent. Malgré tout, lorsqu'une professionnelle est déjà chargée d'un bébé et qu'un autre pleure à ce moment, il faut tenter d'apaiser et de rassurer le bébé, en verbalisant et en mettant des mots sur la situation frustrante qu'il est en train de vivre. Pour donner le biberon, nous avons choisi de nous installer avec le bébé dans un espace calme, où la relation duelle entre le bébé et la professionnelle sera respectueuse et apaisante. Les biberons sont donnés dans les bras afin de favoriser le contact individuel nécessaire au développement du tout petit.

Une fois la diversification alimentaire débutée à la maison, nous accompagnons l'enfant à la prise de repas en transat dans un premier temps puis en chaise avec tablette lorsque celui-ci a acquis la position assise. Une cuillère lui est proposée pour stimuler son envie de manger seul et sa préhension.

Pour les enfants allaités, les parents ont la possibilité d'apporter le lait maternel dans un sac isotherme afin de respecter les règles d'hygiène. Les mères qui le souhaitent peuvent venir allaiter leur enfant dans la structure.

Les parents fournissent les repas de leur enfant jusqu'à 12 mois. Ensuite, les familles ont la possibilité de choisir les repas fournis par la micro-crèche. Si tel est le cas, nous leur proposons un plat adapté à leurs capacités en fonction de leur âge. Nous travaillons avec la société « comme des papas » qui nous livrent des plats en liaison froide. Nous veillons à ce que le repas proposé aux enfants soit équilibrés en variant l'apport nutritionnel sur la journée.

Le repas des plus grands se déroule vers 12h, il nous est livré en liaison chaude par la cantine municipale de Neuvy Saint Sépulchre. Avant de passer à table, les enfants se rendent dans la salle de bain afin de laver leurs mains. Chacun se dirige vers le coin repas où il va chercher son bavoir dans la pochette portant son étiquette avec son prénom et l'image qui lui correspond. Ils peuvent ensuite aller s'installer à table, à la place qu'ils souhaitent. Le repas est un moment de partage et de convivialité au cours duquel l'enfant découvre de nouvelles saveurs, définit ses goûts et ses envies. Nous encourageons l'enfant à goûter à son plat pour l'éveil gustatif : il a le droit de ne pas aimer. Le moment du repas est aussi un grand pas vers l'autonomie des enfants, ils apprennent à manger seuls. Il est indispensable d'encourager ces petits gestes du quotidien afin d'aider l'enfant à devenir autonome. Les plus grands sont assis autour d'une table dans le calme avec un adulte encadrant. Pour favoriser un temps calme durant le repas, nous préparons tout le nécessaire à proximité pour le service afin que l'adulte puisse rester assis autour de la table avec les enfants et de manger avec eux s'il le désire. L'enfant dispose d'une cuillère et d'une fourchette pour manger.

Toute catastrophe (assiette ou verre renversé) est dédramatisée. Le repas doit rester un moment de plaisir. Afin de répondre au besoin d'autonomie des plus grands au moment du repas et préserver la richesse de la découverte (plaisir, partage, goût), nous proposons aux plus grands une manière différente d'aborder les repas : chaque jour deux enfants sont nommés pour distribuer les couverts, les verres ainsi que les gants pour se nettoyer la bouche et les mains à la fin du repas. Les enfants sont installés autour de la table et ont la possibilité de se servir seuls. Les enfants se retrouvent ensemble pour échanger et goûter à de nouvelles saveurs. A la fin du repas, chaque enfant reçoit un petit gant pour nettoyer lui-même sa bouche et ses mains. Une fois qu'il est propre, l'enfant dépose tout seul son gant sale dans la corbeille déposée à cet effet. Là encore, l'enfant acquiert une certaine autonomie.

Pour le goûter des grands, après un lavage de mains pour les plus grands, ils sont invités à passer à table. En fonction des aliments choisis, ils prennent place et mettent leur bavoir. En général, nous leur proposons, un produit laitier, un fruit ou une compote ainsi qu'un gâteau (pas systématiquement). Lorsqu'ils ont terminé, à l'aide d'un gant humide, ils se nettoient le visage et les mains sous l'œil attentif de la professionnelle qui les accompagne.

Les goûters des plus petits se réalisent au rythme de chacun en fonction de l'heure à laquelle ils ont pris le repas de midi. Nous installons les enfants dans des chaises avec tablettes pour ceux qui ont acquis la posture assise et dans les transats pour les autres. Nous prenons le temps et sommes à l'écoute de chacun en fonction de ces acquisitions. En fonction de l'âge de l'enfant, après 12 mois, la micro-crèche peut fournir le goûter (yaourt + compote), avant cela ce sont les parents

qui amènent chaque jour le nécessaire pour leur enfant. En fin de goûter, avec un gant humide, nous accompagnons l'enfant vers le nettoyage de son visage et de ces mains.

▪ L'hygiène

Tout au long de la journée, plusieurs moments de change et de soins d'hygiène vont être proposés aux enfants. Chacun sera pris en charge dans son individualité.

Nous proposons aux enfants, qui ont acquis la station debout et un bon équilibre, un lavage de mains régulièrement dans la journée. Notamment avant et après chaque repas, après chaque change ou après certaines activités. Les enfants, aidés d'un adulte, se lavent les mains dans les sanitaires, à l'aide du distributeur de savon et de la vasque à leur hauteur, prévus à cet effet. Ainsi ils apprennent à se savonner, à se rincer et à s'essuyer correctement les mains.

Lorsque l'enfant est en âge de se brosser les dents, nous lui proposons ce temps d'hygiène avant d'aller à la sieste. Toujours accompagné d'un adulte qui lui apporte son aide s'il en a besoin, l'enfant fait un pas de plus vers l'autonomie en apprenant à se brosser les dents tout seul.

En ce qui concerne le change, chez les bébés, le change a lieu aussi souvent que nécessaire. C'est un moment propice pour établir avec l'enfant une relation privilégiée par le langage, le toucher et le regard. Nous utilisons un gant mouillé avec du savon hypoallergénique ou de cotons imbibés de produit nettoyant fourni par les parents. Les enfants sont placés sur une serviette étalée au préalable sur le plan de change.

Chez les plus grands, un enfant ne peut devenir consciemment propre tant que son système nerveux n'a pas atteint une certaine maturité qui lui permet de contrôler ses sphincters. Avec l'accord des parents, nous proposons le pot voir les toilettes une fois que ceux-ci ont été proposés à la maison. L'acquisition de la propreté se déroule dans un climat de confiance et d'encouragement. L'accident est dédramatisé et reste une phase transitoire vers la propreté. Pour les enfants propres, le passage aux toilettes s'effectue à leur demande, les plus grands peuvent les utiliser seuls, pour le respect de leur intimité. Notre rôle est d'encourager ces enfants sans les contraindre ou les forcer. En effet, l'acquisition de la propreté est un acte individuel que seul l'enfant peut maîtriser. Il est bon que cet éveil se fasse en collaboration avec les parents à leur domicile.

Dans le cas d'un change de couche souillée d'urine, nous proposons à l'enfant un change debout. Cela permet d'accompagner l'enfant vers l'autonomie. Nous le changeons à l'aide de gant mouillé avec du savon hypoallergénique ou de cotons imbibés de produit nettoyant fourni par les parents. Lorsque l'enfant présente une selle dans sa couche, nous lui proposons un change allongé dans le respect de ces capacités et de son intégrité physique.

Le change s'accompagne aussi de soins quand c'est nécessaire : soins du nez, des yeux, érythème fessier.

Au cours des soins d'hygiène, pour petits et grands, nous veillons à verbaliser ce que l'on fait, ou sur ce que l'on s'apprête à faire ; cela permet à l'enfant d'appréhender la situation et d'être rassuré. Il est important de ne pas oublier qu'en changeant un enfant, nous faisons intrusion dans son intimité. Parler avec lui, lui expliquer nos gestes et nos actions sera donc primordial. Le moment du change est aussi une découverte des parties du corps. L'enfant apprend et prend conscience de son corps et de celui des autres.

Avant la sieste, nous proposons à l'enfant de se dévêtir seul dans la mesure de ses possibilités, à savoir : retirer ses chaussettes, son pantalon... et de ranger ses vêtements dans son panier personnel. Après la sieste, nous laissons l'enfant se rhabiller seul, sous la surveillance et l'aide d'un adulte. Cela procure un sentiment de fierté à l'enfant car il prouve ainsi ses capacités d'autonomie.

▪ Le sommeil

Nous disposons de deux chambres au sein de la micro-crèche. Un dortoir pour les bébés avec des lits à barreaux et un dortoir pour les plus grands avec des lits bas.

Quand arrive le moment d'aller se coucher, nous verbalisons à l'enfant qu'il va bientôt aller se reposer ainsi que les différentes étapes avant de se rendre dans la chambre. Le rythme de sommeil est très variable d'un enfant à l'autre.

Chez les plus grands, le temps de repos a lieu d'une manière régulière après le change qui suit le repas, entre 13h et 13h30 la plupart du temps. C'est un besoin physiologique qui est important pour profiter pleinement des activités proposées l'après-midi. L'enfant ayant besoin de repères, les lits sont individuels, toujours placés à la même place et accompagnés de l'étiquette de l'enfant. Celui-ci y retrouve son doudou et sa tétine lorsqu'il en a une. Une surveillance est assurée par une professionnelle, elle permet une sécurité affective ainsi qu'un rythme de sommeil personnalisé et des levers échelonnés. A la sieste des grands, un adulte reste présent du début à la fin (dans la mesure du possible) pour rassurer certains enfants à l'endormissement et au réveil. La professionnelle qui suit les enfants pour ce temps de repos est en général celle qui a pris part aux repas et qui a accompagné les enfants pour le change afin d'assurer la continuité de la journée.

Dans le cas où un enfant ne dort pas, nous lui proposons un temps calme dans son lit ou bien sur le tapis de la salle avec une couverture afin de reposer son corps et son esprit.

Dormir aide l'enfant à grandir, à mémoriser ce qu'il apprend et à développer son cerveau.

Pour les bébés, ils sont couchés tout au long de la journée en fonction du rythme de chacun. Les professionnelles observent les signes de fatigue (bâillements, pleurs, frottements des yeux, humeur de l'enfant) et se fient également aux informations transmises par les parents lors de l'arrivée du matin, pour répondre au besoin physiologique du tout petit. Le rythme de chacun est variable, les enfants ne sont donc pas tous couchés à la même heure. Il en est de même pour le réveil. Là aussi, chaque lit est nominatif avec l'étiquette de l'enfant et placé toujours à la même place dans la chambre pour créer un environnement calme et serein dans lequel le bébé pourra s'endormir paisiblement. Les enfants sont couchés sur le dos, en gigoteuse avec leur doudou et leur tétine quand ils en ont un. Nous veillons à respecter le rythme de chacun ; aussi certains feront une, deux, voir plusieurs siestes à la crèche.

L'accompagnement au coucher contribue à créer une ambiance de repos dans le but de leur donner la quantité et la qualité de sommeil dont ils ont besoin. Il est primordial de respecter certains rituels, tels que le petit bisou pour certains, la petite caresse sur la joue pour d'autres, un fond musical ou juste un petit mot parfois... Sans oublier doudou et tétine pour que le sommeil soit magique !

A partir de 16h30, les premiers départs débutent, les mamans et les papas arrivent. Les enfants quittent la crèche avec l'accompagnement des professionnelles. Les parents sont invités à entrer dans la salle de jeu pour retrouver leur enfant et dialoguer avec l'équipe. Le départ est un moment important de transmissions entre professionnelles et parents. En effet, c'est l'occasion pour l'équipe de partager la journée de l'enfant ainsi que les observations qui ont pu être faites dans l'accompagnement de l'enfant.

7. Les partenariats

En tant que professionnelles de la petite enfance, nous sommes amenés à travailler avec de nombreux partenaires, tels que la Caisse d'allocations familiales (CAF), la protection maternelle et infantile (PMI), le médecin référent, le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), l'école maternelle et primaire, d'autres structures petites enfances, des intervenants ponctuels (séance de babygym, atelier lecture, spectacle)... Tous ces partenariats nous permettent d'améliorer l'accueil des enfants et de leurs familles au quotidien.

Nous avons également un rôle de prévention auprès des familles. Nous mettons régulièrement des petits fascicules à disposition des parents. Malgré cela, la première prévention reste orale. En dialoguant avec les parents nous pouvons les orienter, les conseiller ou les alerter quand cela s'avère nécessaire.

L'équipe se réunit régulièrement pour réfléchir à la disposition et à l'aménagement de l'espace de la structure afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants accueillis. Cela permet de l'adapter aux besoins qui évoluent des enfants accueillis.

Nous travaillons également à la formation de stagiaires issus de différentes formations comme les auxiliaires de puériculture, les élèves en formation accompagnement, soins et services à la personne, les CAP petite enfance ainsi que des élèves des classes de 4ème et 3ème pour un stage de découverte.

Trois journées pédagogiques sont organisées dans l'année nécessitant la fermeture de la structure. Ces rencontres permettent à l'équipe d'échanger sur les pratiques, de faire un bilan sur la période qui vient de s'écouler. C'est le seul moment où toute l'équipe de la structure se retrouve sans les enfants pour pouvoir dialoguer et faire évoluer le projet pédagogique en fonction des besoins des enfants.

Des réunions d'équipe sont prévues une fois par mois sur deux heures en fin d'après-midi. Ces réunions permettent aux équipes de s'organiser et de discuter des enfants et de leurs besoins. Ce temps de réunion est complété par 4 séances/an d'analyse de la pratique animé par une psychologue. Il s'agit d'exposer des situations ou évènements ayant questionnés l'équipe afin de faire évoluer sa pratique et sa position professionnelle.

8. Conclusion

Ce projet n'est pas exhaustif. Il est, par définition, en perpétuelle évolution et doit être réadapté lors de changements et de remise en question pour répondre aux besoins. De plus, nous devons garder à l'esprit que nous travaillons chaque jour auprès d'enfants qui sont souvent âgés de moins de trois ans. Il semble difficile de proposer un projet fixe et précis. Notre pratique professionnelle est questionnée chaque jour et évolue, bien évidemment, au rythme des enfants.

L'équipe pédagogique s'engage à utiliser de manière optimale l'équipement et son environnement, à mettre en œuvre toute sa compétence professionnelle au service du meilleur accueil des enfants qui lui sont confiés. Nous tentons de répondre aux demandes de tendresse, de sécurité tant affective qu'environnementale, ainsi qu'aux besoins de chacun. Si l'enfant est épanoui, il pourra évoluer avec le groupe et profiter de tout ce qui lui est proposé au sein de la micro-crèche.

Véritable tremplin vers l'école maternelle, le milieu collectif permet à l'enfant une intégration plus facile à travers l'acquisition progressive de son autonomie et le développement de ces acquisitions

avec ces pairs. Nous laissons exploiter ses capacités en le laissant faire seul et découvrir ces possibilités par lui-même.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue. »

Jean Epstein

Ce projet pédagogique est un outil pour la cohésion d'équipe et la cohérence des pratiques professionnelles tant dans la prise en charge des enfants que dans les échanges avec les parents. Il nous permet d'avoir un regard plus objectif sur notre posture professionnelle : d'analyser, d'évaluer nos pratiques et les remettre en question quand cela est nécessaire. Il convient de faire évoluer ce projet pédagogique en fonction des évolutions et des réflexions de l'équipe.

Projet d'établissement mis à jour le 28/04/2025

Projet d'établissement adopté en conseil communautaire le :

La Présidente de la CDC du Val de Bouzanne

Mme BEAUFRERE Marie-Annick

Directrice « petite enfance »

Mme SELLERON Elodie

Référente technique micro-crèche Bababoum

Mme MAURU Camille